

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session du Comité pour les plantes
Windhoek (Namibie), 16 – 20 février 2004

Propositions techniques de la 12^e session de la Conférence des Parties

AMELIORATION DE LA COMMUNICATION ET DE LA REPRESENTATION REGIONALES

1. Le présent document a été préparé par le Président du groupe de réflexion du Comité pour les plantes sur la communication régionale dans le cadre de la CITES.

Communication régionale

2. La Conférence des Parties (CdP) est l'organe directeur de la CITES. Les Comités sont constitués pour faciliter le travail de la CdP et accomplir entre les sessions de la CdP les tâches qui leur sont assignées [voir résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP12), Constitution des comités]. Les représentants régionaux aux Comités (il s'agit de Parties dans le cas du Comité permanent et de personnes dans le cas du Comité pour les animaux, du Comité pour les plantes et du Comité de la nomenclature) devraient communiquer régulièrement avec les Parties de la région qu'ils représentent et avec le Secrétariat.
3. Une communication régionale régulière est essentielle pour le bon fonctionnement du Comité pour les plantes et des autres Comités afin qu'ils puissent accomplir leur tâche et fournir des avis et des orientations à la CdP et aux autres organes CITES.
4. Un manque de communication régionale régulière peut, par exemple, aboutir à ce que des recommandations du Comité pour les plantes n'obtiennent pas le plein appui des Parties de la région, ce qui peut entraîner des complications et des délais dans la prise de décisions par la CdP. A sa 13^e session (Genève, août 2003), le Comité pour les plantes a exprimé sa préoccupation concernant le manque de communication entre les représentants régionaux et les Parties de leur région et a formé un groupe de réflexion afin de proposer des idées pour améliorer la communication. Plusieurs idées ont été soumises à la 13^e session (voir en annexe). Certaines suggestions ont été approfondies lors de la réunion de la région Europe sur les plantes (Pérouse, novembre 2003).
5. Le groupe de réflexion a été invité à poursuivre son travail jusqu'à la session suivante et son Président a été prié de préparer le présent document pour la 14^e session du Comité pour les plantes afin de l'aider à aborder les problèmes rencontrés.
6. Voici les principaux sujets de plainte des représentants régionaux (en et hors session):
 - a) Le manque de temps et de moyens pour communiquer;
 - b) L'absence de réaction dans la région;
 - c) Ne pas savoir exactement que faire et quand le faire.
7. Le groupe de réflexion a trouvé des solutions possibles à ces problèmes mais la faisabilité de ces propositions reste à vérifier. L'expérience des représentants régionaux est nécessaire pour décider de la manière d'aller de l'avant.

Le manque de temps et de moyens

8. Un représentant régional devrait être en mesure de consacrer du temps aux questions du Comité pour les plantes et son employeur (un institut, etc.) devrait lui allouer du temps pour cela. Si nécessaire, le gouvernement devrait indemniser l'employeur pour une durée convenue.
9. Un minimum de quatre heures par semaine est requis.
10. Un représentant régional devrait disposer des outils nécessaires pour travailler et communiquer adéquatement (ordinateur, courriel, téléphone, etc.) et ces outils devraient être mis à sa disposition par son employeur ou par le gouvernement.
11. Dans la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP12), sous *Concernant la représentation des régions au Comité pour les animaux et au Comité pour les plantes*, il est indiqué, au paragraphe A a), que:

les candidats proposés pour représenter les régions devraient être parrainés par leur gouvernement afin de pouvoir bénéficier, dans toute la mesure du possible, des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches;
12. L'option la plus radicale serait de supprimer «*dans toute la mesure du possible*» de cette résolution et d'en faire une obligation. Le Comité pour les plantes devrait voir si cela pourrait être acceptable par la CdP et comment cela influencerait sur la probabilité de trouver des candidats des pays en développement.
13. L'option des fonds externes pourrait être envisagée dans le but de faciliter la participation de candidats qualifiés de pays qui ne disposent pas des ressources nécessaires. Le rôle des ONG, qui pourraient mettre à disposition leurs installations et leurs ressources, pourrait lui aussi être examiné.
14. Un représentant régional pourrait aussi demander au Comité pour les plantes, et éventuellement au Secrétariat à la demande de la Présidente, une assistance pour résoudre des problèmes particuliers.
15. Dans la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP12), il est en outre indiqué, au paragraphe A c), que:

dans l'idéal, les candidats devraient être associés à une autorité scientifique, avoir une connaissance adéquate de la CITES et recevoir un appui institutionnel suffisant pour accomplir leur tâche. Cette information devrait figurer dans leur curriculum vitae;
16. Une autre solution serait de mettre au point un formulaire standard pour les *curriculum vitae* des candidats, incluant un engagement clair de la personne, de l'institut et du gouvernement afin de garantir que le candidat sera en mesure d'accomplir sa tâche adéquatement.
17. Une autre approche, peut-être complémentaire, serait de mettre au point un manuel sur la représentation régionale divisé en plusieurs parties – une à l'intention du représentant, une pour la Partie (l'institut, l'organe de gestion et l'autorité scientifique, le gouvernement), une pour le Comité pour les plantes et une pour le Secrétariat – expliquant notamment quels moyens et installations sont requis et qui devrait les fournir.

L'absence de réaction

18. La tâche d'engager la communication avec les Parties de la région incombe aux représentants régionaux. La résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP12) fournit déjà certaines orientations générales, lesquelles pourraient être détaillées dans le manuel évoqué ci-dessus au point 17. Le Comité pour les plantes, aidé par le Secrétariat, pourrait aussi préparer un agenda annuel pour les représentants régionaux, indiquant quelles actions sont requises pour la communication et quand les réaliser.
19. La résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP12) requiert que des personnes à contacter soient identifiées dans tous les pays de la région. Cette obligation devrait être mise en œuvre avec une date butoir pour l'enregistrement de ces personnes. Il faudrait peut-être pour cela une décision des Parties. La personne à contacter, de préférence dans l'autorité scientifique, devrait être relativement libre de communiquer. Elle devrait être autorisée à donner des réponses provisoires ou moins formelles sans

demander l'approbation de son supérieur ou de l'organe de gestion. Elle devrait aussi fournir de sa propre initiative les informations pertinentes aux représentants régionaux.

20. Il est plus probable que la solution à ce problème soit trouvée en commençant à appliquer certaines des recommandations et en fournissant des informations et une formation plutôt qu'en modifiant la résolution.
21. Il y aurait probablement un taux de réponse plus élevé des Parties si elles comprenaient mieux le rôle et les tâches des représentants régionaux. Une brochure d'explication, une notification aux Parties ou le manuel indiqué ci-dessus pourrait faciliter cette compréhension.
22. Le représentant régional pourrait instituer une «quinzaine de la communication» deux ou trois fois par an, au cours desquelles les Parties et les représentants de leur région participeraient à un échange d'informations.

Que faire et quand le faire

23. La résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP12) indique plusieurs tâches du représentant régional. Le groupe de réflexion a suggéré certaines tâches supplémentaires. Celles-ci pourraient être détaillées dans le manuel évoqué ci-dessus. Le Comité pour les plantes pourrait aussi préparer un agenda annuel pour les représentants régionaux, indiquant quelles actions sont requises pour la communication et quand les réaliser.
24. L'expérience des représentants régionaux et du Secrétariat sera requise pour produire un manuel.

Résumé

25. Les Parties devraient donner à leurs représentants régionaux les moyens d'accomplir leurs tâches;
 - a) Cela devrait faire l'objet d'une recommandation ou d'une obligation figurant dans la résolution;
 - b) Seules les personnes remplissant toutes les conditions requises devraient pouvoir être candidates; ou
 - c) Un manuel devrait fournir des orientations.

Les Parties devraient informer le Secrétariat de ces dispositions en 2005.

26. Les Parties doivent désigner une personne à contacter pour répondre aux communications régionales et indiquer au Secrétariat en 2004 les coordonnées de cette personne. Le Secrétariat compilera un registre des personnes à contacter (pour le Comité pour les plantes) et le publiera sur le site Internet de la CITES.
27. Le Comité pour les plantes, assisté par le Secrétariat, devrait produire un manuel en 2004 pour guider les représentants régionaux.

CONVENTION ON INTERNATIONAL TRADE IN ENDANGERED SPECIES
OF WILD FAUNA AND FLORA



Thirteenth meeting of the Plants Committee
Geneva (Switzerland), 12-15 August 2003

FIRST BRAINSTORMING ENCOUNTER ON CITES REGIONAL COMMUNICATION

Date: Wednesday 13 August, 2003
Venue: Arabesque, President Wilson Hotel, 47 Quai Wilson, Geneva
Time: 7 p.m. – 12 p.m.

Brains:

Chris Schürmann	NetherlandsChair
Robert Bolješič	SloveniaScribe
Anna Práger	Hungary
Tom de Meulenaar	Secretariat
Hesiquio Benitez Diaz	Mexico
Teng Koon Yong	Malaysia
Elly Hamunyela	Namibia
Baoguo Zhai	China
Boris S.P. Kwan	China (HK)

1. Subject

Improve communication between Parties in a region both with each other and with their regional representative(s) in order to optimise their functioning in the Committee(s).

The group agreed on the subject.

2. Rules

The Chair explained the rules of brainstorming (see annex). The group agreed on a freewheeling brainstorm, which started spontaneously during dinner. Ideas were recorded by the scribe.

3. Ideas

Ideas are divided in several groups depending on whom they are directed to:

Directed to Parties

- a) Invite regional representatives (Reps) to meetings of sub-regional groups such as meetings of the SRG (Scientific Review Group) of the EU, of trilateral agreements, of NAFTA, of CCAD-Mesoamerica;

- b) Parties should have a better understanding of the tasks and roles of their representatives and provide adequate information to their Reps;
- c) A "Dummy Manual" both for Reps and for Parties (a simple guide to inform the Parties on their rights and duties i.e. how they can communicate with each other and make advantage of their regional representative) is necessary;
- d) Parties and Reps should make better use of the Permanent Representations in Geneva (in some countries the information received via diplomatic channels is taken more seriously);
- e) Certain fixed and obligatory communication periods (1-2 weeks 2 times a year) should be agreed for Parties to exchange information with their regional representatives (this means that all Parties and Reps should participate);
- f) Parties should inform their Rep about relevant meetings and activities in their country (trainings, publications, etc.);
- g) Parties should share relevant experience (problems and solutions) with each other, so they do not have to reinvent the wheel;
- h) Parties could provide information on needs (projects, etc.);
- i) CITES, Parties and the Secretariat, should give the regional representatives a higher profile (e.g. by publishing their name and picture on CITES Website). It is of particular importance that their function is recognised within their own country, in their own field (university, institute) and by their employers;
- j) Parties should widely advertise vacancies for Reps in their scientific community, in order to obtain more candidates to choose from;
- k) Include the national directory of experts on the CITES Website (like the Cordoba website);
- l) The reports of Parties to the Reps should include progress report and "things to do".

Directed to Regional Representatives (Reps)

- a) Reps should have the necessary communication facilities in order to be able to communicate with their region effectively (preferably e-mail);
- b) Reps should be able to dedicate a certain amount of time for communication and representation of the region;
- c) "Let the alternatives do their jobs" (could be a particularly useful approach in big regions where they could focus more on sub-regions). Alternatives should preferably be as active as Reps and should also provide support to Reps;
- d) Reps should form informal regional subgroups. These should preferably be not larger than 9 countries, in order to be manageable;
- e) Regular communication between the Reps within a region is needed;
- f) Reps should promote contacts between regions;
- g) Reps should use less formal ways to update Parties on what is happening in the region;
- h) Better communication between the Reps of the PC, AC and SC, within a region is necessary. By better communication between Reps of different CITES bodies double work could be avoided;
- i) Reps should forward the information on the activities in their region to the Secretariat right away;
- j) The candidate for Rep status should provide a written statement (beside or within his/her c.v.) by his/her employer that he/she will work part time for CITES (the % of time is to be determined by Parties). Possibilities of time and other compensations should be explored;
- k) Reps should report on their own perspective of the meetings of the Committee (beside the official report by the Secretariat) shortly after the meeting and distribute the report to the Parties in the region for comments;
- l) Parties have to be indicated with their names in the regional report. The more countries are mentioned in the report, the more likely the rest of the countries will contribute, too (the sheep over the dam effect);
- m) Reps should update the directories in certain time intervals.

Directed to the Committee

- a) Minimum requirements for the c.v. should be developed by the relevant committee. The requirements for Regional representatives in this regard should include scientific qualifications, communication-, language- and management skills.
- b) The relevant committee should produce a programme and list of tasks for the Reps.

Directed to the Secretariat

- a) An e-mail group access for regional communication should be provided by the Secretariat;
- b) The Secretariat should place the followings on the CITES Website:
 - i) information on regional activities,
 - ii) information on Intersessional Working Groups, containing the members, actions taken, and the level of progress,
 - iii) pictures and c.v.'s of Reps and
 - iv) links on the CITES Website from Reps to Focal Points of their regions;
- c) The Secretariat should seek the assistance of the Permanent Representatives of the various countries in terms of notification and request for reports.

Other ideas

- a) The Regions (or sub regions) should meet daily during the sessions of the Committee.
- b) Socialising meetings should be encouraged by Reps and Parties;
- c) Regional reports should be moved from the beginning of the session of the Committee to the end of the agenda;
- d) Involve NGO's to encourage the communication between the Parties in the region. Reps and Parties should take more advantage of the facilities and the resources of NGO's in their regions. Reps should take initiative in this regard.
- e) The brainstorming approach could be used as a tool in CITES meetings when progress is failing;
- f) Brainstorming groups should preferably consist of an uneven number no more than 9 people (lucky number);
- g) Communication should not be punished, but rewarded;
- h) Every Party should have at least one Person for Open Communication (POC) with complete freedom to communicate uninhibited with other Parties and other POCs;
- i) Communication could be awarded with symbolic awards (CITES miles).

15th August, 2003

Annex: Basic rules of brainstorming

GENERATING IDEAS: BRAINSTORMING

What is Brainstorming?

Brainstorming is an idea-generating technique pioneered by Alex Osborn, an advertising executive. A group of people throw out their ideas as they think of them, so that each has the opportunity to build on the ideas of others.

The discipline of brainstorming is maintained by four basic rules. However, the informality of the process generates an atmosphere of freedom. These rules are:

- a) **No Evaluation or comments about other's ideas**
- b) **Encourage Wild Ideas.**
- c) **Hitchhike--build on the Ideas of Others.**
- d) **Strive for Quantity.**

How to Brainstorm

The group leader presents the problem for which ideas are sought. The wording should encourage specific, tangible ideas, not abstract ideas or opinions. The leader makes sure that the members understand the problem, the objective of the brainstorming session, and the process to be followed.

There are three methods of brainstorming.

In general, freewheeling brainstorm

Group members call out their ideas spontaneously.
The scribe records the ideas as they are suggested.

In round-robin brainstorming

The leader or scribe asks each member, in turn, for an idea.
Members may pass on any round.
The session continues until all members have passed during the round.
Ideas are recorded as in free wheeling, or brain-writing

The slip method

This method differs markedly from the other two approaches. The leader asks members to write down their ideas on small slips of paper or index cards.
The ideas are then collected, organized and presented to the group.

Each approach has its advantages and disadvantages. Regardless of the approach used, the output of the brainstorming session must be reviewed and evaluated.

The leader or scribe should first refer to each item on the list and make sure its meaning is clear. Then, try to combine any items with the same meaning. Finally, the group can use any one of a number of means - straight voting or dot voting, where each member is given a certain number of small sticky dots to put up next to their choices on the scribed list, are most common.

Source: "The University Challenge: Problem Solving Process", Xerox Corporation 1992.